

**MEDIA PLUS (2001-2005)****Mise en œuvre du programme d'encouragement au développement, à la distribution et à la promotion des œuvres audiovisuelles européennes****Appel à propositions 89/2001****Soutien à la distribution transnationale des films européens****Systeme de soutien «automatique»**

(2001/C 368/11)

**1. Introduction**

Le présent avis d'appel à propositions est fondé sur la décision 2000/821/CE du Conseil du 20 décembre 2000 portant sur la mise en œuvre d'un programme d'encouragement au développement, à la distribution et à la promotion des œuvres audiovisuelles européennes (MEDIA Plus — Développement, distribution et promotion) (2001-2005), publiée au *Journal officiel des Communautés européennes* L 13 du 17.1.2001, p. 35.

Parmi les actions de ladite décision à mettre en application figure le soutien à la distribution transnationale de films cinématographiques européens.

**2. Objet**

Le présent avis s'adresse aux sociétés de distribution cinématographiques européennes dont les activités contribuent aux objectifs précités. Il indique comment se procurer les documents nécessaires pour soumettre une proposition en vue de l'obtention d'une contribution financière communautaire.

Le service de la Commission chargé de la gestion du présent appel à propositions est l'unité «Soutien au contenu audiovisuel» de la direction générale de l'éducation et de la culture (EAC).

Les sociétés européennes qui souhaitent répondre à cet appel à propositions et recevoir le document «Lignes directrices pour soumettre une proposition en vue d'obtenir une contribution financière dans le secteur de la distribution — Soutien à la distribution transnationale des films européens — Système de soutien «automatique»» doivent adresser leur demande par courrier ou par télécopieur à:

Commission européenne  
M. Jacques Delmoly  
chef d'unité, DG EAC/C3  
B100 4/20  
Rue de la Loi 200  
B-1049 Bruxelles  
télécopieur (32-2) 299 92 14.

La Commission s'engage à envoyer le document cité dans les deux jours suivant la réception de la demande.

La date limite de dépôt des propositions à l'adresse susmentionnée est le **30 avril 2002**.

---